MÉMOIRES

I

LE VERS SATURNIEN LITTÉRAIRE

PAR A. W. DE GROOT
Doyen de la Faculté des lettres d'Amsterdam

> En matière de science, la fécondité et la valeur des recherches dépendent pour une large part de l'attitude adoptée dès le début. (P. Salzi, *Revue des cours et conférences*, XXXV, 1934, p. 649.)

I. — MÉTHODE D'INVESTIGATION

Le seul type métrique proprement latin, le saturnien, ne se rencontre qu'au début de la période littéraire ; on n'en a qu'un nombre restreint d'exemples, et la théorie n'en est faite — et sans doute faisable — que d'une manière incomplète : telle est l'opinion de M. Meillet, à laquelle nous nous hâtons de souscrire (*Les origines indo-européennes des mètres grecs*, 1921, p. 13-14). On peut être enclin à attribuer la pauvreté des résultats et la diversité des opinions sur ce sujet à l'insuffisance des données positives. Dans ce cas, le vers saturnien représenterait l'exemple rare et peut-être unique d'une versification dont il reste au moins une centaine d'exemples qu'on peut traduire mot pour mot et dont on ne réussit à déterminer aucun principe fondamental.

Nous croyons plutôt que l'état actuel de la question tient, au moins pour une large part, au caractère spécial de cette versification et à la méthode employée pour l'étudier.

Le vers saturnien présente des régularités de plusieurs sortes. Le nombre des syllabes, des mots et des membres du vers, aussi bien que la répartition de mots de diverses longueurs, l'arrange-

ment des syllabes longues et brèves et celui des syllabes accentuées et non accentuées tendent à être plus ou moins fixes. Aucune de ces tendances n'aboutit à une règle strictement observée. L'interprétation de ces tendances est rendue difficile par le fait qu'elles sont interdépendantes. Un type de vers dont le nombre des syllabes est fixe n'admet qu'un certain nombre de mots tendant vers une certaine moyenne, et inversement. La répartition préférée des mots de diverses longueurs dans le vers amène nécessairement un certain ordre dans l'arrangement des syllabes accentuées et non accentuées, et inversement. L'ordre des syllabes longues et brèves en latin n'est pas indépendant de l'ordre des syllabes accentuées et non accentuées, et inversement. Et ainsi de suite.

La méthode usuelle d'investigation consiste à vérifier l'hypothèse, adoptée dès le début, que tel ou tel principe de versification est primaire et que les autres régularités qu'on observe sont secondaires et accidentelles, sans qu'on s'occupe sérieusement de la question de savoir si le principe reconnu comme primaire peut être secondaire, ou s'il peut y avoir deux principes primaires en même temps. Ainsi, par manque de contre-épreuve, on ne réussit ni à écarter tous les doutes sur ces points ni à déterminer le caractère et la mesure d'interdépendance de toutes les tendances observées.

Pour éviter ces difficultés, il nous a semblé nécessaire de procéder par une autre voie. Nous avons essayé de rechercher et de préciser toutes les régularités qu'on observe et de déterminer ensuite dans quelle mesure elles sont dépendantes ou indépendantes l'une de l'autre. Ce n'est que sur la base des données obtenues ainsi que nous avons abordé la question de savoir lequel ou lesquels des principes établis sont primaires, lesquels secondaires.

Cette méthode est la seule qui paraît justifiée dans les cas où il s'agit de déterminer lequel de deux ou de plusieurs principes esthétiques interdépendants est primaire et fondamental. Elle a été appliquée, et avec succès, par M. Knook dans sa thèse sur la clausule métrique de saint Cyprien et de saint Jérôme (P. C. Knook, *De overgang van metrisch tot rhythmisch proza bij Cyprianus en Hieronymus*. Thèse d'Amsterdam, 1932). Elle est applicable à la recherche du rôle de l'accent du mot et des limites du mot dans les vers du théâtre latin et dans l'hexamètre. C'est par elle seule qu'on peut espérer serrer de plus près le mystère du vers saturnien.

Elle nous a conduit à des résultats qui nous ont surpris, ce qui était une raison de plus pour les publier.

II. — Nombre des mots composants du vers

Le nombre des mots du vers saturnien est assez fixe. La moyenne en est de cinq. Le nombre des vers composés de cinq mots s'élève à 69,0 % du total chez Livius et à 67,3 % chez Névius. Nous croyons avoir démontré ailleurs que ces pourcentages sont trop élevés pour pouvoir être attribués au hasard ou à la fixité du nombre des syllabes du vers (voir *Rev. Ét. lat.*, t. XIII, 1934, p. 131-132). La tendance vers un nombre de cinq mots pour chaque vers est donc un des principes primaires et fondamentaux de cette versification.

III. — Répartition des mots dans le vers par rapport a leur nombre de syllabes

Dans l'article qui vient d'être cité, nous avons démontré aussi que le vers tend à être composé de la manière suivante (les chiffres indiquent le nombre des syllabes de chaque mot) : 2 2 3 3 3. Outre la préférence pour cinq mots par vers, ce fait tient à deux causes : la correspondance de mots horizontale et verticale, surtout par isosyllabie de mots successifs, et le climax par anisosyllabie de mots successifs. Il est intéressant d'observer que la tendance vers l'isosyllabie de mots successifs produit un tendance vers un nombre fixe des syllabes de chaque mot ; dans le vers saturnien, les monosyllabes et les mots composés de quatre syllabes ou plus sont relativement rares. Comparez la statistique suivante :

		Monosyllabes	*Mots de 4 syllabes ou plus*
Plaute		18,7 %	15,3 %
Caton		12,0 %	37,0 %
Livius	vers saturnien	9,3 %	9,3 %
Névius	vers saturnien	2,3 %	12,3 %

IV. — Coupe du vers

« En latin, le saturnien n'a pas un nombre de syllabes fixe. Mais il a une coupe nécessaire vers le milieu », etc. Telle est l'opinion de

M. Meillet et probablement de tous les métriciens[1]. On est d'accord pour admettre une coupe qui se trouve généralement après la septième syllabe ou après le troisième mot. Il vaut la peine de se demander sur quels faits repose cette hypothèse.

La coupe est une limite de correspondance entre deux membres du vers (voir *La métrique générale et le rythme*, de l'auteur : *Bull. de la Soc. de linguist. de Paris*, t. XXX, fasc. 2, 1930, p. 202-232). Elle tend à coïncider avec une limite syntaxique, de sorte que la fréquence de limites syntaxiques à une certaine place vers le milieu du vers est généralement un indice de la place de la coupe. Nous avons étudié la place des limites syntaxiques dans tous les vers de Livius et de Névius composés de cinq mots (20 et 35) ; voici le résultat de cette investigation :

Limite syntaxique après le	Livius	Névius	Total
1er mot	0	1	1
1er et 3me mot	2	0	2
2me mot	5	1	6
2me et 3me mot	1	0	1
2me et 4me mot	1	0	1
3me mot	1	12	13
3me mot?	1	4	5
	11	18	29

Des cinquante-cinq vers étudiés, vingt-six n'ont pas de limite syntaxique appréciable.

Comme on le voit, chez Livius la limite syntaxique se trouve plus souvent après le deuxième qu'après le troisième mot (5 : 1 ou 2), chez Névius elle est beaucoup plus fréquente après le troisième mot (1 : 12 ou 16). Les vers de Livius divisés ainsi après le second mot sont les suivants[2] :

8 in Pylum deuenies ; haut ibi ommentans
13 partim errant, nequinunt Graeciam redire
14 sancta puer, Saturni filia regina
15 apud nympham, Atlantis filiam Calypsonem
22 nam diua Monetas filia docuit

1. Meillet, *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, p. 77.

2. Les vers de Livius et de Névius sont cités d'après l'édition de M. W. J. W. Koster, *Versus saturnius* : *Mnemosyne*, 57, 267-346.

Voici le seul vers de cette forme chez Névius :

32 partem exerciti Manius Valerius consul
in expeditionem ducit.

Même et surtout dans les vers de structure assez régulière, comme l'hexamètre ou le sénaire iambique, la limite syntaxique la plus importante ne coïncide pas toujours avec la coupe. On est donc amené à admettre que chez Névius, dans les vers de cinq mots, la coupe se trouve toujours après le troisième mot, et que dans les autres vers elle se trouve à une place analogue, à savoir généralement après la septième syllabe du vers. En outre, en admettant, conformément à la division traditionnelle du vers, une coupe à cette place, on constate une régularité extraordinaire aussi bien dans la structure métrique que dans l'ordre des syllabes accentuées et non accentuées à la fin du premier membre. Ceci est vrai pour Livius et pour Névius. La conclusion s'impose que la division traditionnelle du vers est correcte et que, probablement, la tendance à faire coïncider la coupe avec une pause syntaxique est plus forte chez Névius que chez Livius.

V. — Isosyllabie des vers

Nous avons vu ci-dessus que le nombre des mots dont le vers saturnien est composé tend à être fixe et que cette tendance n'est pas une simple conséquence de la tendance vers l'isosyllabie des vers. Ce fait n'exclut pas la possibilité que cette dernière tendance existe indépendamment de l'autre.

Pour répondre à cette question, on peut procéder de deux manières différentes. On peut compter le nombre des syllabes de chaque vers et déterminer la régularité qui, assurément, existe à cet égard. Mais cette méthode ne suffirait pas à prouver que l'isosyllabie des vers plus ou moins complète dépend, ou ne dépend pas, du fait que le nombre des mots du vers est, le plus souvent, de cinq. Pour établir l'une ou l'autre alternative, il est utile d'examiner les vers composés de moins de cinq et les vers composés de plus de cinq mots. Si la tendance vers l'isosyllabie du vers est indépendante et autonome, on s'attendra à trouver que les poètes évitent d'accumuler dans les vers un grand nombre de mots longs et, de même, un petit nombre de mots courts. Autrement dit, on s'atten-

dra à trouver dans les vers longs des mots courts et dans les vers courts des mots longs.

En effet, pour commencer par appliquer la seconde méthode, on constate facilement que, si le vers a quatre mots ou moins, un de ces mots au moins a quatre syllabes ou plus, et que, si le vers a six mots ou plus, un de ces mots au moins est monosyllabique. La même règle s'observe en védique (où, de même qu'en latin, le mot phonétique est assez indépendant), dans les vers de l'Avesta récent, qui sont isosyllabiques ; voir Geldner, *Die Metrik der jüngeren Avesta*, Tübingen, 1887, p. VIII.

Voici les vers composés de moins de cinq mots ; chaque vers contient un ou plusieurs mots de quatre syllabes ou plus :

Liv. 4 : *Argenteo* polubro / aureo eclutro
21 : *Mercurius* cumque-eo / filius Latonas
26,3 : milia alia in-isdem / *inserinuntur*
36,2 : uinumque quod libabant / *anculabatur*
Név. 3,3 : *immolabat* auream / uictimam pulchram
19,2 : *bicorpores* Gigantes, / magnique Atlantes
19,3 : Runcus ac *Purpurius,* / filii Terras (Terrai?)
21 : *siluicolae* homones, / bellique inertes
35 : simul *ministratores* / *proicerent atrocia*
45 : *superbiter* contemptim / conterit legiones
46 : *onerariae* onustae / stabant in-flustris
49 : *Sicilienses* paciscit, / obsides ut-reddant
50,2 : *Lutatium concilient,* / plurimos captiuos
24,2 : *Amulius* diuisque / *gratulabatur*

Voici, d'autre part, les vers de six mots ou plus. S'il est permis d'admettre que, tout comme dans la versification des comiques, les mots *isti* et *eius* peuvent être traités comme des monosyllabes, chaque vers a au moins un mot monosyllabique ; de même, les mots *suas* et *nequ(e)* peuvent, à la rigueur, être traités comme des monosyllabes.

Liv. 11 : quando dies adueniet, quem profata morta-*est*
16 : igitur demum Vlixi *cor* frixit prae-pauore
20,2 : quamde mare saeuom ; uires *cui sunt* magnae
27 : topper facit homones, *ut* prius fuerunt
38 : neque tamen *te* oblitus-sum Laertie noster
Név. 15 : summe deum regnator, quianam genus *isti*
22 : *iam*qu(e) eius mentem fortuna fecerat quietem

24 : manusque susum ad-caelum sustulit *suas rex*
30 a : *cum tu*, arquitenens sagittis pollens dea
39,2 : urit populatur uastat, hostium *rem* concinnat
50 : id-quoque paciscunt, moenia *ut sint* quae

Il semble donc bien probable que la tendance vers l'isosyllabie des vers est autonome et indépendante du nombre des mots du vers. Une seule objection se présente. Supposé pour le moment que le nombre des accents de mots dans les vers soit assez fixe : dans cet ordre d'idées on pourrait admettre que les monosyllabes sont proclitiques ou enclitiques, que les mots longs peuvent avoir deux accents (*inserinúntur*, *ministratóres*, *bicórpores*, et ainsi de suite) et que, par conséquent, l'isosyllabie plus ou moins incomplète des vers n'est que le résultat du nombre plus ou moins fixe des accents. Seulement, parmi les monosyllabes en question, il y en a au moins deux : *cor* et *rem* (L. 16 et N. 39,2), qu'on ne peut pas regarder comme enclitiques ou proclitiques. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

En comptant le nombre des syllabes de chaque vers on se heurte à deux difficultés d'ordre prosodique : doit-on admettre l'hiatus ou non? Doit-on reconnaître une valeur syllabique aux voyelles *e*, *i*, *u* en hiatus ou non?

La première question se résoud facilement. En parcourant les vers du type 2 2 3 3 3, qui est le type le plus recherché, on rencontre des cas où, si l'on admettait l'élision, le principe du climax par anisosyllabie des mots serait violé, et le type même du vers serait détruit. Comparez :

Liv. 1 : uirum mihi Camen*a* / *in*sece uersutum
26,1 : topper citi *ad* aedes / uenimus Circae
Név. 3 : postqu*am* *auem* *a*spexit / in templo *A*nchisa
14 : patrem su*um* *o*ptimum / suprem*um* appellat

L'hiatus est donc assez attesté et fréquent, ce qui est en concordance avec l'indépendance du mot phonétique en latin archaïque. Il est impossible de décider si l'élision est admise quelque part. Pour n'introduire aucun élément subjectif dans nos statistiques, nous avons été obligés d'admettre l'hiatus partout où une voyelle finale de mot est suivie d'une voyelle initiale de mot.

Pour résoudre la seconde question, celle de la valeur syllabique

de *e*, *i* et *u* en hiatus, nous avons établi deux statistiques : l'une en admettant la valeur syllabique des dites voyelles dans tous les cas, l'autre en ne l'admettant nulle part. Voici le résultat :

I. *Nombre des syllabes de chaque vers complet, en comptant* e, i *et* u *en hiatus comme syllabiques.*

	Liv.	Név.	Liv. %	Név. %	Total	Total %
10	0	0	0,0	0,0	0	0,0
11	0	2	0,0	3,8	2	2,5
12	7	7	24,1	13,5	14	17,2
13	13	18	44,8	34,6	31	38,3
14	4	17	13,8	32,7	21	25,9
15	4	8	13,8	15,4	12	14,8
16	0	0	0,0	0,0	0	0,0
17	1	0	3,4	0,0	1	1,2
	29	52	99,9	100,0	81	99,9

II. *Nombre des syllabes de chaque vers complet, en comptant* e, i *et* u *en hiatus comme non syllabiques.*

	Liv.	Név.	Liv. %	Név. %	Total	Total %
10	1	3	3,4	5,8	4	4,9
11	2	5	6,9	9,6	7	8,6
12	14	19	48,2	36,6	33	40,7
13	9	19	31,0	36,6	28	34,6
14	2	5	6,9	9,6	7	8,6
15	1	1	3,4	1,9	2	2,5
	29	52	99,8	100,1	81	99,9

En admettant la prosodie de *e*, *i*, *u* en hiatus	comme *e*, *i*, *u* syllabiques	comme *e̯*, *i̯*, *u̯* non syllabiques
fréquence du type le plus fréquent :	38,3	40,7
fréquences des deux types les plus fréquents :	64,2 (13 et 14 syllabes)	75,3 (12 et 13 syllabes)

Il nous semble que la régularité qui ressort de la seconde statistique est plus grande que celle qu'offre la première. Non seulement le chiffre pour le type le plus fréquent est plus élevé dans la seconde,

mais aussi et surtout la somme de celles des deux types les plus fréquents y est plus élevée. Le résultat est en accord avec ce que nous apprendra tout de suite l'examen de l'ordre des syllabes accentuées et non accentuées ; ceci nous induit à conclure que, généralement, *e*, *i* et *u* en hiatus ne sont pas syllabiques, et que les types de vers les plus fréquents sont ceux de douze et de treize syllabes.

La tendance vers l'isosyllabie des vers est donc bien établie. Seulement, la question se pose si elle peut s'expliquer par la préférence pour un nombre restreint de types rythmiques. A cette question nous essaierons de répondre plus tard (voir ci-dessous, p. 299).

VI. — Le rythme accentuel

Nous nous proposons d'étudier l'ordre des syllabes fortes et faibles sans nous laisser guider par des idées préconçues sur la nature de l'accent du mot ou du ton. Il est certain que le saturnien a passé par une période où la syllabe initiale du mot avait un caractère spécial d'intensité ou de durée. Il est probable que le vers saturnien de Livius et de Névius était composé de mots dont la syllabe pénultième (ou, si celle-ci était brève, l'antépénultième) avait un caractère spécial de force ou de hauteur, mais dont la syllabe initiale avait gardé des traces de son intensité ou de sa durée.

Cependant, pour exclure tout élément subjectif, il faut tenir compte de deux possibilités. Si le vers saturnien littéraire a des alternances régulières de syllabes fortes et faibles, autres que les alternances quantitatives de la métrique, les syllabes initiales des mots, ou bien les pénultièmes et antépénultièmes, fonctionnent comme sommets de l'ondulation.

Commençons par envisager la première de ces possibilités. Elle est difficile à prouver, et certainement moins probable pour le vers de Livius et de Névius que pour le vers prélittéraire. Le problème est identique avec celui de l'ordre des mots de différentes longueurs dans le vers. Si le vers tend au type 2 2 3 3 3 et à quelques autres types dont les principes sont ceux de la correspondance horizontale de mots par isosyllabie, du climax par anisosyllabie et de la correspondance verticale de mots par un nombre assez fixe de quatre à cinq mots par vers, c'est par là même que le vers tend au rythme ⏑~⏑~⏑~~⏑~~⏑~~, c'est-à-dire aux types d'ondulation les plus fréquents dans la versification de toutes ou de presque

toutes les langues connues : (b) á b á b á ... et (b)(b)á b b á b b á .... (voir *La métrique générale* de l'auteur : *Bull. de la Soc. de linguist.*, t. XXX, fasc. 2, 1930, et *Der Rhythmus* de l'auteur : *Neophilologus*, XVII, 1932, notamment p. 246-254) ; les types à une et à deux syllabes faibles entre deux syllabes fortes sont partout les plus recherchés. Il y a un fait significatif qui semble indiquer l'existence de cette ondulation de syllabes initiales et non initiales et par là le caractère d'intensité des premières : c'est que de nos statistiques ressort clairement une préférence pour l'usage des mots bi- et trisyllabiques aux dépens des autres. Le fait s'expliquerait par la préférence bien connue pour les types de rythmes indiqués.

Si, d'un autre côté, à l'époque de Livius et de Névius la syllabe initiale du mot avait perdu son caractère spécial, la préférence pour les mots de deux et de trois syllabes dans le vers littéraire est due à l'imitation du saturnien prélittéraire. Pour le temps de Livius et de Névius, le caractère de hauteur de la syllabe tonique est bien probable ; mais il faut tenir compte de la possibilité que la syllabe tonique ait eu en même temps un élément d'intensité ; cf. ce qu'en dit M. Bally : « un accent de hauteur n'est jamais dépourvu d'une légère intensité » (Ch. Bally, *Le rythme linguistique et sa signification sociale* : compte-rendu du premier Congrès du Rythme, Genève, 1926, p. 261, note). Cet élément d'intensité se manifeste de plus en plus dans l'évolution de la langue : l'accent du latin vulgaire ne continue pas les sommets de durée, mais ceux de hauteur. En outre, il se peut qu'au temps où la structure rythmique du mot était en train de changer profondément, les syllabes pénultième et antépénultième aient emprunté un peu de la force des initiales, avec lesquelles elles étaient souvent identiques, plus spécialement dans les mots de deux et de trois syllabes (voir aussi F. Muller, *Philologus*, LXXVIII, 1923, p. 276).

Il est évident dès l'abord que *presque chaque membre du vers commence par une syllabe accentuée et finit par une syllabe accentuée suivie d'une syllabe non accentuée*, de la manière suivante : ´ ..... ´˘ / ´ ..... ´˘.

Envisageons séparément les différentes parties du vers.

A la fin du vers, la règle de la clausule .... ´˘ est observée dans quatre-vingt-cinq cas sur quatre-vingt-onze (93,5 %) ; elle semble être violée dans six vers. Mais l'étendue du vers Név. 24 est suspecte : il compte six mots, tandis que le vers suivant n'en a que

trois ; il est probable que le mot *rex* appartient au deuxième vers :

mánusque súsum ad cáelum / sústulit súas
rex Amúlius diuísque / grátulabátur.

Les autres exceptions se divisent en deux groupes différents : les unes sont du type ...⏑⏑⏓ (*dubio, docuit, (ibidem?), arquitenens, auspicium*), les autres contiennent un *i* en hiatus (*atrōcia* ; *suas rex*). Ce ne sont que les monosyllabes et les mots du type ...—⏑⏓, dont la langue offre un grand nombre, qui ne se rencontrent pas du tout à la fin du vers. Or, nous croyons avoir montré que dans la métrique latine aussi bien de la poésie que de la prose le type de mot ...⏑⏑⏓ équivaut à ...⏑⏓ (voir *La prose métrique des anciens*, de l'auteur, 1926, p. 8-9) ; pour la poésie latine des poètes comiques, M. Lindsay relève la « complete avoidance of such an incidence of ictus as *trahére, retrahére, detrahére* » à côté d'une « partial assistance of *perdére, disperdére* » (*The Captivi of Plautus*, 1900, p. 26-28 ; cf. aussi L. Mueller, *De re metrica*, 1894, p. 280 et suiv.). Exception faite peut-être pour les mots du type ⏑⏑⏑⏓, qui paraissent être équivalents tantôt à —⏑⏓, tantôt à ⏑—⏓, la pénultième et l'antépénultième des mots du type ...⏑⏑⏓ constituent une unité pour la métrique quantitative : ou bien aucune d'elles n'est frappée par l'ictus, ou bien elles le portent ensemble. Pour la prose métrique, comparez M. Axelson dans *Senecastudien*, Diss. Lund, 1933, p. 9 et 94.

D'autre part, lire le vers saturnien sans donner une valeur syllabique aux voyelles en hiatus paraît admissible. Sans parler des statistiques portant sur le nombre des syllabes du vers (voir ci-dessus, p. 291), cette manière de scander est attestée par nombre d'exemples non seulement dans la poésie comique, mais même dans le vers épique. Cf. Ennius, *Annales*, 93 quattuor, 94 auium, 436 insidiantes, 473 semianimes, 375 Olympia, etc. (voir aussi Ritschl, *Opusc.*, III, p. 638 n. et 650 n., et Lachmann ad Lucr. III, 917) ; Lucrèce 3, 232 et 243 :

tenuis enim quaedam moribundos deserit aura
qua neque mobilius quicquam neque tenuius extat

La règle que la pénultième du vers est frappée par l'accent du mot est donc sans exception. Cette règle ne pourrait pas s'expli-

quer comme étant une conséquence nécessaire d'une règle de métrique, à savoir que la pénultième du vers soit une longue ou une brève précédée d'une brève : ...⏑⏑⏑. Au contraire, la pénultième du vers peut être brève et en même temps précédée d'une longue, pourvu que cette brève soit initiale de mot et, par conséquent, accentuée : N. 5,2 : ... strenui uĭri ; 30 a : ... pollens dĕa ; 43 : ... fortissimos uĭros, et peut-être dans le vers déjà cité N. 24 : ... sustulit sŭas.

La même règle est observée avant la coupe ; le type –⏑⏑, par exemple *fécerant*, y est exclu. Dans treize vers, la règle n'est violée qu'en apparence : *arquĭtĕnens*, *pŏpŭlo*, *deuenies*, *aduenieț*, *àdueniet*, *pariet*, *concilient*, *purpurea*, *Purpureus*, *iudicium* ; ou, avec voyelle en hiatus (précédée d'ailleurs dans la plupart des cas d'une syllabe brève) : *Penatium*, *auream*, *Manius*. La seule exception à cette règle est présentée par le vers N. 43, 1, dont la forme traditionnelle est suspecte. M. Koster observe : « caret diaeresi ». On est tenté de lire *desererent* au lieu de *deserant* :

síc íllos deserĕrent / fortissimos uiros
mágnum stúprum pŏpŭlo / fíerí per géntem

En supposant ici encore qu'un fait de métrique, notamment une tendance à la clausule ...⏑⏑⏑ / avant la coupe, soit à la base de la règle observée, on est obligé d'admettre les exceptions suivantes : L. 21 : cumque ĕo ; N. 47 : regnum *sĭmul*, et aussi N. 43,1 : *deserant*, à moins qu'on ne se décide à lire *desererent*.

Le premier membre commence par une syllabe accentuée.

Cette règle semble violée dans les cas suivants (21) :

1. *pulchraque*, *seseque*, *uinumque*, *manusque* ;

2. *eorum* ;

3. *argenteo polubro* /, *Mercurius cumque eo* /, *immolabat auream* /, *siluicolae homones*, / *Amulius diuisque* /, *uictoribus danunt* /, *superbiter contemptim* /, *onerariae onustae* /, *Sicilienses paciscit* /, *Lutatium concilient* /, *ibidemque uir* /.

Les exemples du premier groupe s'expliquent par l'indépendance du mot *que* en latin archaïque, par ex. Verg., *Én.* 6, 150 : (heu nescis) totam / que incestat funere classem, et *Die Form des*

vergilianischen Hexameters, de l'auteur : *Boll. dell' assoz. intern. per gli studi mediterr.*, I, 1930, n° 4, p. 16, n. 3 ; celui du second par la voyelle en hiatus. Il ne reste que ceux du troisième groupe, qui présentent un caractère commun : le membre n'est composé que de deux mots dont le premier a quatre syllabes ou plus. En admettant l'hypothèse, que nous avons prise comme point de départ de nos recherches, que la syllabe accentuée puisse fonctionner comme sommet de l'ondulation, on arrive nécessairement à en admettre une autre, à savoir que les mots de quatre syllabes ou plus ont un accent secondaire sur la syllabe initiale du mot. Cette hypothèse n'explique pas seulement les exceptions apparentes à la règle de l'accentuation initiale du premier membre du vers, mais aussi les exceptions à une autre règle non moins importante, à savoir que *le premier membre a toujours trois syllabes accentuées.* Il est important d'observer que le premier membre ne commence jamais par un mot trisyllabique à pénultième longue (*mortales* ou *sedentes*) et ne se compose jamais ni de deux mots dont aucun n'a quatre syllabes ou plus, ni de trois mots parmi lesquels se trouve un mot à quatre syllabes ou plus. Le membre N. 30 a : *cum tu, arquitenens* /, s'explique par le caractère proclitique de *cum*.

Le second membre commence par une syllabe accentuée.

Cette règle n'est violée qu'en apparence dans les cas suivants :

1. uestem que....., uinum que....., magni que..., belli que..., quia nam... ;
2. Aenea et noegeo (à lire ou bien *Aénĕa* et *noégĕo*, ou *Aenea* et *noegeo*?) ;
3. Le second membre se compose d'un seul mot de quatre syllabes ou plus. Comme dans les autres vers, ce membre a toujours deux ou trois accents de mots ; il convient de lire : ìnserinúntur, ànculabátur, gràtulabátur, et peut-être L. 12 : mèntiónem (dans ce dernier vers ni la place de la coupe ni celle de la fin de vers ne sont certaines).
4. Le second membre se compose d'un mot de quatre syllabes ou plus, suivi d'un mot disyllabique : rèlligáre strúppis, ìmportúnae úndae, Prôserpína púer, Vàlérius cónsul, fôrtíssimos uíros.

Il est clair, pourtant, que cette règle n'a pas un caractère absolu ;

elle constitue plutôt une tendance, assez forte d'ailleurs. Il y a sept ou huit vers sur quatre-vingt-dix-huit (7;1 % ou 8,2 %) qui ne rentrent pas dans le schéma, à savoir les vers dont le second membre commence par un mot disyllabique du type ⏑–⏑, et les vers ..... / capitibus opertis // et / proicerent atrocia //. Comparez :

Liv. 10 : / adprimum Patroclus // 22,2 : / nodorum dubio // Név. 3,1 : / in templo Anchisa // 50 a : / a flamma Vulcani // 4,1 : / amborum uxores // 28 : / praedicit castus // 30 a : / sagittis pollens dea //

Il est intéressant d'observer que le vers L. 4,1 est incomplet, que le vers N. 30 a est rejeté comme ne rentrant pas dans le cadre du saturnien par Leo et L. Müller (Koster : si genuinus est Saturnius, durior uidetur ; caret diaeresi), et que dans le vers L. 22,2 la place de la coupe et celle de la fin de vers sont assez difficiles à déterminer.

Le second membre tend à un ordre assez fixe des syllabes accentuées et non accentuées.

En admettant généralement dans la prosodie du vers saturnien, comme il paraît nécessaire, l'hiatus entre deux mots successifs et la valeur non syllabique des voyelles en hiatus dans le même mot, et en admettant que, pour la structure accentuelle du mot, le type ....⏑⏑⏑ équivaut à ...⏑⏑, et que les mots de quatre syllabes ou plus portent un accent secondaire sur la syllabe initiale, on arrive à établir la statistique suivante pour le second membre du vers :

1.	.... / ⏑∼∼⏑∼	// 25	
2 a.	... / ⏑∼⏑∼⏑∼	// 17	76 = 89,4 %.
2 b.	... / ⏑∼∼∼⏑∼	// 34	
3.	... / ∼⏑∼∼⏑∼	// 5	
4.	... / ∼⏑∼⏑∼⏑∼	// 2	9 = 10,6 %.
5.	... / ∼⏑∼∼⏑∼	// 2	

seuls exemples du type 3 :
L. 10 : ibidemque uir summus / adprimus Patroclus
N. 3,1 : postquam auem aspexit / in templo Anchisa
4,1 : ..... / amborum uxores
4,2 : noctu Troiad exibant / capitibus opertis

seuls exemples du type 4 :
35 : simul ministratores / proicerent atrocia
N. 30 a : cum tu, arquitenens / sagittis pollens dea
63 : atque prius pariet / lucusta lucam bouem

seuls exemples du type 5 { L. 22,2 : multa inter se flexu / nodorum dubio
N. 28 : res diuas edicit / praedicit castus

(pour le caractère suspect des vers L. 4,1 et N. 30 a, comparez ce qui, à ce sujet, a été remarqué ci-dessus, p. 297).

Le premier membre offre une structure moins rigoureuse que le second, comme il est normal dans presque toute versification. En admettant les règles de prosodie établies ci-dessus on arrive aux conclusions suivantes :

1° *Le premier membre a toujours trois accents, dont le premier frappe la première syllabe, le dernier la syllabe pénultième du membre.*

2° *La distribution des syllabes accentuées et non accentuées dans le premier membre du vers est indiquée par la statistique suivante* :

Nombre des syllabes	*entre le 1er et 2me accent*	*entre le 2me et le 3me accent*
0	17	0
1	***60***	18
2	10	***66***
3	1	4
	88	88

Les différents types du premier membre du vers se distribuent de la manière suivante :

a 1	1	´´˘´˘ / ...	N. 30 a
a 2	13	´´˘˘´˘ / ...	
b 1	11	´˘´˘´˘ / ...	
b 2	47	´˘´˘˘´˘ / ...	
c 1	4	´˘˘´˘´˘ / ...	
c 2	6	´˘˘´˘˘´˘ / ...	N. 3,2 ; 23 ; 24,1 ; 32,1 ; 34 ; 51,2
d	1	´˘˘˘´˘´˘ / ...	N. 39,2
e	2	´´˘˘˘´˘ / ...	N. 19,2 et 45
f	2	´˘´˘˘˘´˘ / ...	L. 38 et N. 48
g	1	´´˘´˘˘ / ...	N. 43
x	2		? L. 10 et 22

Une tendance marquée vers le type ´˘´˘˘´˘ (*uirum mihi Camena*) et des tendances moins fortes mais appréciables vers les types ´´˘˘´˘ et ´˘´˘´˘ (*res diuas edicit, uictoribus danunt* et

namque nullum peius, quamde mare saeuom) sont discernables. Les types a1 et a2 ne se rencontrent que lorsque le membre commence par un monosyllabe ou par un mot de quatre syllabes ou plus.

Parmi les exemples des types rares, il y en a qui sont suspects ou dont la division en membres est incertaine (e. a. L. 22, dont il a été question plus haut).

Il reste à observer que pour les vers suivants nous avons choisi la prosodie indiquée ci-dessus : L. 8 : *ín Pýlum deuĕnĭes* / etc. (a2) ; N. 22 : *iámqueius méntem fortúnam* / etc. (b2) ; 32,2 : *in éxpeditiónem* / etc. (a2), et N. 42 : *sése que éi períre* / etc. (c1). Même en adoptant une autre interprétation rythmique de ces vers, les statistiques resteraient presque les mêmes. Nous avons omis les vers L. 10 et N. 10, de scansion difficile.

Il est évident que le vers saturnien accuse une tendance assez forte vers la structure suivante : $\acute{\sim}$ (~) $\acute{\sim}\sim$ (~) $\acute{\sim}\sim$ / $\overset{\acute{\sim}\sim\sim\acute{\sim}\sim}{\acute{\sim}\sim\acute{\sim}\sim\acute{\sim}\sim}$. Elle est ou primaire, c'est-à-dire recherchée pour elle-même, ou bien due à des tendances d'un ordre tout autre, par exemple des tendances propres à la métrique quantitative ou des tendances à l'isosyllabie des vers et à l'isosyllabie des mots successifs. Quoi qu'il en soit, elle demande une interprétation, et ce que nous pouvons observer c'est qu'elle semble rendre compte suffisamment de la tendance à l'isosyllabie de vers successifs, dont il a été question plus haut (p. 288-292).

VII. — Répartition des syllabes longues et brèves

La théorie quantitative a été défendue plusieurs fois. Parmi les exposés les plus approfondis et les plus complets figurent ceux de Havet et de Leo. Le premier procède d'une manière exclusivement déductive ; il prend comme point de départ le schème ïambique : $\breve{\sim}\sim\breve{\sim}\sim\breve{\sim}\sim\breve{\sim}\sim\breve{\sim}\sim\breve{\sim}$, et explique ensuite les exceptions par des règles spéciales de prosodie ou de métrique. La méthode de Leo n'est inductive qu'en apparence : il constate la fréquence de telle ou telle série de syllabes longues et brèves sans s'occuper de sa fréquence habituelle et naturelle dans le langage général. Aucun des deux ne s'est demandé si les règles ainsi observées peuvent être dues à des facteurs d'ordre non métrique ; ils se bornent à ad-

mettre un grand nombre de types et de vers qui, d'après nos conceptions de la métrique, ne rentrent guère dans le cadre supposé.

Pour éliminer tout élément subjectif de nos recherches, nous procéderons de deux manières distinctes. D'une part, nous commencerons par étudier la métrique des vers saturniens en supposant que le mot phonétique dans cette versification était tellement autonome que la forme métrique de chaque mot est indépendante de la forme métrique des mots précédents et suivants. Dans ce cas, la syllabe finale de *habet* est longue, même si elle est suivie d'une voyelle initiale du mot suivant : *habĕt omnes* ; inversement, la syllabe finale de *omne* est brève, même si elle est suivie de deux consonnes initiales du mot suivant : *omnĕ stabat*[1]. D'autre part, nous supposerons que la prosodie de ces vers est celle du drame de Livius, Névius, Plaute et Ennius, et de l'épopée d'Ennius. Dans l'un et l'autre cas, nous essayerons de comparer les fréquences des différents types de vers avec celles que la langue en fournirait d'elle-même. Enfin, nous nous demanderons si les règles ainsi observées sont primaires, ou si elles tiennent à des causes d'un ordre différent, extérieur à la métrique quantitative.

Pour pouvoir comparer la fréquence des différents types métriques du vers saturnien à la fréquence des mêmes types que la langue fournit par pur hasard, il faut grouper les vers, ou plutôt les membres, d'après le nombre de syllabes et la distribution des mots de diverses longueurs.

On a essayé de déterminer la fréquence normale des différents types de mots disyllabiques (⏑⏑, ⏑–, –⏑ et ––) par l'étude de trois centaines de mots, chacune prise dans un des discours de Cicéron (*Pro Sext. Rosc. Am.* ; *In Caec. diu.* ; *In Verr.* lib. IV *de signis*).

De même, on a dressé des statistiques de la métrique de quatre centaines de mots trisyllabiques, pris dans les mêmes trois discours de Cicéron et dans le Traité *de agricultura* de Caton.

Commençons par l'examen du second membre du type le plus fréquent, à savoir celui de deux mots trisyllabiques. Nous n'avons pas enregistré les syllabes finales du dernier mot du vers, dont la

1. Cp. Lucilius, 7, 20; 9, 15; 10, 8 et 28, 39 à la fin du vers : « segetem immutassĕ statumque; accurrerĕ scribas; deducerĕ scalis; pro statura Acciŭ(s) status », et L. Mueller, *De re metrica*[2], p. 386 et suiv. Même chez Virgile une fois devant une pause syntactique : « ponité. spes sibi quisque, sed haec, quam angusta, uidetis » (*Le mot phonétique*, de l'auteur : *Rev. Ét. lat.*, 1934, p. 119-120).

quantité est sans doute commune ; de même, nous avons omis de noter la quantité des syllabes de quantité douteuse, notamment celles des finales qui se terminent par une voyelle ou *-m* avant une voyelle initiale du mot suivant. Voici le résultat :

		avant-dernier mot (*trisyllabique*)			*dernier mot* (*trisyllabique*)		
		1re	2me	3me syll.	1re	2me	3me syll.
longue	Livius et Névius	90,7 % (39)	19,0 % (8)	75,0 % (24)	68,2 % (28)	92,7 % (38)	commune
	fréquence normale	59,9 % (180)	57,7 % (173)	81,3 % (244)	59,9 % (180)	57,7 % (173)	
brève	Livius et Névius	9,3 % (4)	81,0 % (34)	25,0 % (8)	31,7 % (13)	7,3 % (3)	commune
	fréquence normale	40,1 % (120)	42,3 % (127)	18,7 % (56)	40,1 % (120)	42,3 % (127)	

Évidemment, le second membre tend vers la structure / – ⏑ ⏓ / ⏓ – ⏓ ; c'est la structure du second membre du vers modèle : *malum dabunt Metelli / Naeuio poetae.* Seulement, le vers saturnien de Livius et de Névius ne montre aucune préférence pour une longue à la fin de l'avant-dernier mot, ni pour une brève au commencement du dernier mot.

En supposant qu'une syllabe finale de l'avant-dernier mot se terminant par une voyelle brève ou par une voyelle brève suivie d'un *-m* (par ex. *bellique inertes* et *uirginem oraret*) compte pour une syllabe brève (comme dans Ennius, *Ann.* : *milia militum octo*), la statistique devient encore moins favorable à l'hypothèse de la scansion ïambique. La seule manière de la soutenir est d'admettre que pour la métrique toute syllabe finale de mot équivaut à une longue. Ce procédé est appliqué par les savants qui soutiennent l'hypothèse de la métrique quantitative (Leo, Havet, Koster) ; il nous semble bien arbitraire.

En n'envisageant que le type – ⏑ ⏓ de l'avant-dernier mot et le type ⏓ – ⏓ du dernier mot du vers, le résultat est le même :

avant-dernier mot du type – ⏑ ⏓

	vers de L. et de N.	fréquence normale	
– ⏑ –	70,0	81,8	évité?
– ⏑ ⏑	30,0	18,2	recherché?

dernier mot du vers du type ⏑–⏑

	vers de L. et de N.	fréquence normale	
––⏑	63,4	62,9	aucune préférence
⏑–⏑	36,6	37,1	appréciable.

Ces chiffres ne montrent aucune préférence ni pour une syllabe longue à la fin de l'avant-dernier mot, ni pour une brève au commencement du dernier.

En admettant que la prosodie du vers saturnien de Livius et de Névius est la même que celle des vers latins archaïques du type grec, par exemple du sénaire ïambique de la comédie et de la tragédie, les chiffres pour la finale de l'avant-dernier mot ne restent pas les mêmes. Dans deux cas, là où une voyelle brève est suivie d'une seule consonne finale de mot, le mot suivant commence par une voyelle (*Pythius Apollo*), de sorte que la syllabe finale serait brève par position : *Pythiŭ-s Apollo*. Dans aucun cas une syllabe brève finale de nature ne devient longue par position (par ex. *omniă stabant*). Les proportions deviennent donc telles que les montre la statistique suivante :

Syllabe finale de l'avant-dernier mot trisyllabique

	Livius et Névius		fréquence normale[1]
longue	20	68,8 %	71,5 %
brève	10	31,3 %	28,5 %

Ainsi encore on ne réussit pas à constater une préférence pour une longue à cet endroit du vers. Nous étudierons plus bas (p. 307 et suiv.) les exemples du second membre qui présentent cinq syllabes.

Envisageons maintenant le premier membre et observons-en le premier et le second mot dans le cas le plus fréquent, à savoir celui où les deux mots sont disyllabiques ; parmi les fragments de Livius il y en a dix-sept, parmi ceux de Névius vingt exemples (nous

1. Pour déterminer la quantité normale de la syllabe finale des mots du type -⏑ ⏑, nous avons compté, d'après les exemples trouvés dans les discours cités de Cicéron, que dans 27,7 °/₀ des cas un mot est suivi par un autre qui commence par une voyelle, par exemple *habebăt argentum*. Or, puisqu'un mot du type en question se termine par une voyelle brève suivie d'une seule consonne dans 37,7 °/₀ des cas, la syllabe finale est brève par position dans 27,7 × 37,7 = 10,4 °/₀ du chiffre total. En revanche, le cas où une syllabe finale brève par nature s'allonge par position (*omniă stabant*) est rare : 0,6 °/₀. La fréquence normale dont il s'agit ici est donc : -⏑- 81,3 °/₀ — 10,4 °/₀ + 0,6 °/₀ = 71,5 °/₀, à côté de -⏑⏑ 28,5 °/₀.

avons omis les vers incomplets et aussi ceux dans lesquels la fin du premier mot et en même temps le commencement du second sont constitués par une voyelle). Voici le résultat :

		premier mot disyllabique		*second mot disyllabique*	
		1re	2me	3me	4me syll. du vers
longue	Livius et Névius	59,5 %	70,3 %	40,5 %	83,8 %
longue	fréquence normale	60,7 %	71,0 %	60,7 %	71,0 %
brève	Livius et Névius	40,5 %	29,7 %	59,5 %	16,2 %
brève	fréquence normale	38,3 %	29,0 %	38,3 %	29,0 %

La forme métrique du premier mot est donc indifférente ; celle du second tend à être ïambique (⏑ –).

En admettant des allongements et des réductions par position des syllabes finales (*omnĕ s|tabat* ; *faci|t homones*), le résultat est le même :

		premier mot disyllabique		*second mot disyllabique*	
		1re	2me	3me	4me syll. du vers
longue	Livius et Névius	59,5 %	67,6 %	40,5 %	70,3 %
longue	fréquence normale	60,7 %	50,0 à 60,0 %	60,7 %	50,0 à 60,0 %

Pourtant, cette tendance à placer un mot ïambique après un mot disyllabique initial du vers est beaucoup plus faible que les tendances constatées ci-dessus, à savoir la préférence pour la clausule // –⏑⏓ / ⏓–⏓ dans les vers se terminant par deux mots trisyllabiques. Voici la statistique de la distribution des différents types de séries de mots dans le premier membre, dans le cas où il commence par deux mots disyllabiques :

⏑⏑ / ⏑⏑ / 0	⏑⏑ / –⏑ / 0	⏑⏑ / ⏑– / 3	⏑⏑ / — / 0
–⏑ / ⏑⏑ / 2	–⏑ / –⏑ / 0	–⏑ / ⏑– / 4	–⏑ / — / 2
⏑– / ⏑⏑ / 2	⏑– / –⏑ / 1	⏑– / ⏑– / 3	⏑– / — / 6
— / ⏑⏑ / 0	— / –⏑ / 1	— / ⏑– / 8	— / — / 5

Les chiffres ne sont pas assez élevés ni pour être comparés utilement avec la fréquence normale des différents types, ni pour qu'on

en tire des conclusions formelles. Il est intéressant pourtant de voir que de tous les types la série – – ⏑ – est la plus fréquente. Mais il faudrait recourir à des procédés de prosodie bien hardis pour vouloir admettre que toutes ces séries ont été senties comme ïambiques (⏑ – ⏑ – ou – ⏑ ⏑ –) par les poètes eux-mêmes.

Il ne nous reste à envisager que la fin du premier membre. A cet endroit, ce ne sont que les mots trisyllabiques qui fournissent un nombre suffisant d'exemples pour qu'on puisse les étudier avec avantage ; on en trouve cinquante-quatre. Voici la distribution des syllabes longues et brèves :

Mots trisyllabiques terminant le premier membre

		1re	2me	3me syllabe
longue	Livius et Névius	57,4 %	96,3 %	87,1 %
	fréquence normale	59,9 %	57,7 %	81,3 %
brève	Livius et Névius	42,7 %	3,8 %	13,0 %
	fréquence normale	40,1 %	42,3 %	18,7 %

Il nous semble permis de conclure que la forme de ce mot tend à être ⏑ – ⏑ ; la quantité des syllabes initiale et finale est indifférente, l'antépénultième est presque toujours longue. Il est intéressant d'observer que les seuls mots dont l'antépénultième est brève ne figureraient pas parmi les exceptions ; si nous avions osé introduire dans nos recherches de la quantité les principes de prosodie admis plus haut pour la place de l'accent du mot, dans ce cas les mots *Manius* et *populo* pourraient être considérés comme disyllabiques : *Mānius* et *pŏpŭlo* (⏑ ⏑ ⏑).

Il est donc bien sûr que le premier membre du vers tend à être : $\overset{1}{⏑}\ \overset{2}{⏑}\ \overset{3}{–}\ \overset{4}{⏑}\ \overset{5}{⏑}\ \overset{6}{–}\ \overset{7}{⏑}$ //, et le second : $\overset{8}{–}\ \overset{9}{⏑}\ \overset{10}{–}\ /\ \overset{11}{⏑}\ \overset{12}{–}\ \overset{13}{⏑}$. Seulement, il faut considérer, comme il a été remarqué plus haut, que la tendance à mettre un mot de forme ïambique à la seconde place du vers après un mot disyllabique initial du vers est beaucoup plus faible que la préférence pour les types indiqués des mots trisyllabiques à la troisième, quatrième et cinquième place du vers.

La question qui se pose est la suivante : vu l'interdépendance

en latin de l'ordre des syllabes accentuées et non accentuées, d'une part, et de celui des syllabes longues et brèves, de l'autre, lequel des deux est primaire, lequel secondaire?

Commençons par mettre à l'épreuve la théorie de la métrique quantitative.

Elle suppose que le mètre du vers saturnien est ïambo-trochaïque et que l'alternance de syllabes accentuées et non accentuées n'y est pour rien ; elle a donc à expliquer l'ordre constaté ci-dessus dans cette alternance accentuelle par la métrique même. Limitons-nous à l'examen des types de membres les plus fréquents, les seuls d'ailleurs qui, par leur fréquence, se prêtent à des recherches d'ordre statistique.

Il est difficile de nier que les tendances à mettre une syllabe longue ou brève à telle ou telle place du vers suggèrent un rythme quantitatif de la forme suivante :

$$\breve{\smile}\text{—} \;/\; \breve{\smile}\text{—} \;/\; \breve{\smile}\text{—}\breve{\smile} \;//\; \text{—}\breve{\smile}\breve{\smile}\text{—} \;/\; \breve{\smile}\text{—}\breve{\smile}.$$

Mais, en premier lieu, on se demande pourquoi la quantité de certaines syllabes est indifférente et celle de certaines autres tellement libre que par ces licences le rythme du vers risque d'être détruit. En second lieu, ce rythme d'une liberté presque extrême suffit-il seul à rendre compte de l'ordre accentuel, qui est beaucoup plus strict que le rythme quantitatif? Ou bien, inversement, ce rythme quantitatif avec ses licences indéniables doit-il être considéré comme une pure conséquence des tendances d'ordre accentuel?

La quantité des syllabes est indifférente à la fin du premier membre et (dans le type .... / 3 3 //) à la fin de l'avant-dernier mot trisyllabique. Dans ces deux cas, on pourrait, à la rigueur, expliquer cette licence par la position de la syllabe finale du mot. Mais la quantité syllabique est aussi et surtout indifférente à deux places où, généralement, les tendances métriques se manifestent de la manière la plus rigoureuse, à savoir avant le dernier ictus du vers ou du membre (syllabes 5 et 11) ; c'est là la place généralement obligatoire du « pied pur ». Enfin, du point de vue de la métrique, le commencement du vers est tellement libre qu'il faut parcourir au moins une dizaine de vers pour constater ou même pour soupçonner une tendance vers un rythme ïambo-trochaïque.

Il est vrai qu'on peut supposer que l'ordre accentuel dépend

d'un rythme ïambo-trochaïque avec des limites de mots à certaines places fixes :

$$\breve{\smile}\text{—} \;/\; \breve{\smile}\text{—} \;/\; \breve{\smile}\,\breve{\text{—}}\,\breve{\smile} \;//\; \breve{\text{—}}\,\breve{\smile}\text{—} \;/\; \breve{\smile}\,\breve{\text{—}}\,\breve{\smile}.$$

Mais, à y regarder d'un peu de plus près, on se rend compte aisément que la distribution de mots de diverses longueurs est aussi ou plus régulière que le rythme quantitatif, trop régulier et trop indépendant pour n'être qu'un pur élément et un ornement de la métrique ; elle s'explique par le principe de la correspondance de mots horizontale par isosyllabie et le principe du climax de mots par anisosyllabie. En outre, on observe qu'à strictement parler l'ordre accentuel ne dépend pas du rythme ïambo-trochaïque, mais de la quantité d'un nombre très restreint de syllabes, à savoir les syllabes 6, 9 et 12 :

1	2		3	4		5	6	7		8	9	10		11	12	13
˘	—	/	˘	—	/	˘	—	˘	//	—	˘	—	/	˘	—	˘
x̆	~	/	x̆	~	/	~	x̆	~	//	x̆	~	x̆	/	~	x̆	~
uirum			mihi			Camēna			//	inseˊce				uersūtum		

et que justement ces syllabes sont les seules ou presque les seules dont la quantité n'est certainement pas indifférente. Voilà l'essentiel du problème. Étant donnée la distribution de mots de diverses longueurs et l'ordre accentuel constatés ci-dessus, c'est la quantité de ces syllabes seules qui importe. Après avoir établi, à l'aide d'une méthode que nous tenons pour aussi objective que possible, que la quantité des autres syllabes est assez libre, ou, en tout cas, beaucoup moins fixe que celle des syllabes dont la quantité importe pour la place de l'accent du mot, il est difficile de nier que la distribution de mots de diverses longueurs et l'ordre accentuel soient primaires et le rythme quantitatif secondaire.

Ici nous avons deux réserves à faire. En premier lieu, la quantité de la huitième syllabe semble être indifférente pour la place de l'accent du mot : l'accent semble porter sur l'antépénultième dans les deux cas : // *hŏmĭnes fortunas* et // *fīlĭae sorores* ; pourtant la préférence pour une longue à cette place est bien établie.

Cette objection contre l'hypothèse de la priorité de l'ordre accentuel est facilement réfutée en admettant une autre hypothèse, assez bien établie à ce qu'il nous semble, et dont il a été question plus haut (p. 294), à savoir que, pour l'accent, les mots

du type ⏑ ⏑ ⏓ (*gĕnĕre*) équivalent à ceux du type – ⏓ ; or, à cet endroit du vers, on préfère justement les mots du type ⏤⏑⏑ (– ⏑ ⏓) à ceux du type ⏤⏑ (– ⏓ ou ⏑ ⏑ ⏓).

L'autre réserve concerne la quantité des syllabes 3 et 4 du vers et celle des syllabes du second membre du type / ⏤⏑⏑⏤⏑ //. La quantité des syllabes 3 et 4 est loin d'être fixe, mais elle tend évidemment à constituer une série ïambique : des trente-sept exemples du type du vers ⏑⏑ / ⏑⏑ / ....., dix-huit commencent par ⏓⏓ / ⏑ – / ....., ce qui est surprenant (voir plus haut, p. 303). De là il nous semble permis de conclure que les deux poètes, bien familiarisés avec la poésie grecque et frappés par la ressemblance remarquable bien qu'incomplète du vers saturnien, du trimètre ïambique grec, du sénaire ïambique latin et d'autres mètres peut-être, ont introduit dans une versification proprement latine des tendances métriques dont les principes étaient tout autres.

Pour ce qui concerne le second membre, parmi les quatre-vingt-cinq exemples il y en a vingt-cinq de cinq syllabes ; pour rester aussi objectifs que possible, nous omettons les exemples du second membre qui ont cinq syllabes quand on y admet la valeur non syllabique des voyelles en hiatus (*deus*, *filiam*, etc.) et l'équivalence des types ⏑ ⏑ ⏓ et – ⏓ (*genere* et *gente*) ; encore avons-nous omis le vers N. 48, dont le texte est suspect : ... / *septimum annum*.

Dans tous ces vingt-cinq exemples, les syllabes accentuées et non accentuées sont distribuées de la manière suivante : ⏤⏑⏑⏤⏑ (ou ⏑⏑⏑⏤⏑), par exemple *flámmam Volcáni* (ou *ànculábatur*) : voilà une règle sans exceptions. D'autre part, la métrique de ces membres est trop régulière pour être suffisamment expliquée par l'ordre accentuel. Voici la distribution des syllabes longues et brèves :

Second membre du type à cinq syllabes

	1re	2me	3me	4me	5me
longue	14	7	15	14	commune
brève	1	8	0	1	

De cette statistique ressort clairement une tendance vers le type — ⏓ – — ⏓ ou, plus précisément, vers le type — ⏑ — – ⏓.

D'une part, on constate que l'ordre accentuel est beaucoup plus fixe que l'ordre métrique : les exemples L. 18 : *dŏmum uĕnisse*, et N. 5,2 : *strenui uĭri*, ne sont pas compatibles avec le type – ⏑ – – ⏓, mais l'ordre accentuel ⏤⏑⏑⏤⏑ y est observé (M. Koster admet

l'ictus *dŏmum* et *ŭĭri*, ce qui semble parfaitement arbitraire) ; il y a six exemples de cinq syllabes longues successives (L. 26,2 ; N. 5 ; 5,3 ; 28 ; 46 ; 50 a), où il est difficile de trouver aucune métrique, par exemple : N. 5 : *multi mortales*. En outre, le type métrique $- \breve{\smile} - - \breve{\times}$ est bien surprenant à côté du type le plus fréquent : $- \breve{\smile} - \breve{\times} - \breve{\times}$, à moins qu'on admette la prosodie arbitraire des « longues prolongées », c'est-à-dire équivalentes à $- \smile$ ou même à $- \breve{\smile} \breve{\smile}$; dans ce cas, $- \breve{\smile} - - \breve{\times}$ équivaut à $- \breve{\smile} - \breve{\smile} - \breve{\times}$. Cette prosodie constitue, d'après Havet (*loc. cit.*, § 455), « le trait caractéristique de la versification latine nationale », ce qui équivaut à dire qu'on ne la trouve nulle part ailleurs : elle paraît être inventée pour les besoins de la cause.

D'autre part, la régularité métrique de ces membres est surprenante. Elle ne s'explique pas par l'ordre accentuel constaté ; l'ordre accentuel n'explique pas, par exemple, l'absence de la clausule héroïque $- \breve{\smile} \breve{\smile} - \breve{\times}$.

Il semble donc permis de conclure, ici encore, que, d'une part, l'ordre accentuel est assez fixe et ne s'explique pas suffisamment par la métrique, mais que, d'autre part, l'ordre métrique, tout en étant moins fixe que l'ordre accentuel, ne s'explique pas comme une simple conséquence de l'ordre accentuel.

VIII. — Origine et histoire du vers saturnien

L'étude systématique du vers saturnien littéraire nous a montré des régularités de plusieurs sortes. Le nombre des syllabes, des mots et des membres du vers, la place de la coupe, la distribution des mots de diverses longueurs dans le vers, l'ordre des syllabes accentuées et non accentuées et celui des syllabes longues et brèves tendent à être plus ou moins fixes. Chacune de ces régularités dépend pour une partie d'une ou de plusieurs autres régularités, mais est en même temps, pour une autre partie, indépendante et autonome. Seule la métrique quantitative dépend presque entièrement des alternances accentuelles et de l'ordre des mots de différentes longueurs ; c'est elle, par conséquent, qui est le moins autonome. Il serait vain de vouloir trouver un seul principe de versification dans les poèmes de Livius et de Névius. Il n'y a qu'une seule hypothèse, qui paraît rendre compte de cet état de choses extrêmement compliqué : c'est la supposition que çà et là de nouveaux principes de versification se sont superposés aux an-

ciens en s'adaptant à eux pour une part, mais pour l'essentiel restant autonomes et indépendants.

C'est à M. Meillet que nous devons l'hypothèse hardie mais séduisante que le saturnien latin est issu des mêmes types qui ont abouti dans l'Inde aux vers de jagatī et de triṣṭubh, en Grèce aux vers alcaïque et sapphique d'une part, au trimètre ïambique de l'autre (*Mètres grecs*, p. 77). Or, ces vers de jagatī et de triṣṭubh sont caractérisés par un nombre assez fixe de syllabes (11 à 12), par une place assez fixe de la coupe (après la quatrième ou cinquième syllabe), et par une certaine ondulation de longues et de brèves. Cette ondulation est le plus normalisée dans le second membre du vers et accuse une préférence pour les types ïambo-trochaïque et anapesto-dactylique.

Si cette hypothèse est juste, le prototype du vers saturnien a subi de profonds changements pendant la période italique ou en latin archaïque : le nombre des mots du vers et le nombre des syllabes du mot sont devenus plus importants pour la versification que le nombre des syllabes du vers ; l'alternance normalisée de longues et de brèves est mise au second plan en faveur de l'équivalence métrique des syllabes ; le mot est devenu plus important que le groupe de mots syntaxique. Il est évident que, pour la plus grande part, ces changements tiennent à une seule cause : l'extrême indépendance du mot phonétique en latin et, peut-être, en italique.

Nous avons déjà remarqué que le nombre des mots dont le vers est composé est plus fixe que le nombre des syllabes du vers ; en outre, nous avons vu que l'ordre des mots est déterminé, pour une large part, par des tendances vers l'isosyllabie et vers le climax par anisosyllabie de mots successifs ; il est bien probable que, même dans la correspondance de mots verticale, le rôle de l'isosyllabie des mots a été considérable.

Pour la longueur des mots, c'est le nombre des syllabes et non la quantité de ces syllabes qui compte ; la règle qu'en général un mot n'est pas suivi d'un mot plus court serait beaucoup plus souvent violée si l'on était obligé de mesurer la longueur des mots non seulement d'après le nombre, mais aussi d'après la quantité des syllabes. Comparez, par exemple :

Liv. : *quando dies* — / ⏑ – ; *quamde mare* – ⏑ / ⏑ ⏑ ; *topper uel hunc* — / ⏑ – ; *topper citi* — / ⏑ – ; *topper facit* — / ⏑ – ; *neque ta-*

men ⏑ ⏑ / ⏑ — ; Név. : *summi deum* — — / ⏑ — ; *magnum stŭprum* — — / ⏑ — ; *causet eo* — — / ⏑ — ; *magnae metus* — — / ⏑ — ; *narrato omnia* — — — / — ⏑ ⏑ ; *Atlantis filiam* — — — / — ⏑ ⏑̲ ; *amplectens / uirginem* — — — — / — ⏑ ⏑̲, etc.

L'équivalence métrique des syllabes longues et brèves est ancienne : c'est sur elle que repose la règle des mots composés du type de *dvandva* (loi de Wackernagel ; voir W. Krause, *Die Wortstellung in den zweigliedrigen Wortverbindungen untersucht fürs Altindische, Awestische, Litauische und Altnordische ; Kuhn's Zeitschr.*, L, 1922, p. 74-129). Ce qui est propre à la période italique ou latine, c'est que la non-équivalence des longues et brèves est mise au second plan, autrement dit, que l'ondulation quantitative le cède à l'isosyllabie. Ceci est dû, sans doute, au caractère spécial et dominant de la syllabe initiale du mot dans cette période : il était difficile, par exemple, de traiter une syllabe longue non initiale comme plus longue qu'une syllabe initiale de mot qui se terminait par une voyelle brève. Si l'ondulation a joué un rôle dans le saturnien préhistorique, elle a dû consister en une alternance de syllabes initiales de mots et d'autres syllabes ; les premières en constituaient les sommets. Cette ondulation devait n'être, pour la plus grande partie, qu'une simple conséquence de la distribution recherchée de mots de diverses longueurs.

Quant à l'importance relative des mots et des groupes syllabiques de mots, il suffit de faire observer que, pour la place de la coupe, chez Livius, la pause syntaxique n'est guère plus importante que les autres limites entre deux mots ; que dans le vers saturnien « la tendance des mots croissants » l'emporte sur celui des groupes croissants, et que du petit nombre de fragments comprenant plus d'un vers il ressort à peine une tendance à faire coïncider la fin du vers avec une pause syntaxique.

Enfin, le vers saturnien paraît avoir subi de nouveaux changements entre les mains d'un poète grec, Livius Andronicus. Pour imiter la versification purement latine, il fallait en déterminer les principes. Ces principes se basaient, nous l'avons vu, sur l'indépendance du mot phonétique, sur l'équivalence des syllabes longues et brèves et, peut-être, sur les différences d'intensité entre les syllabes initiales et les syllabes non initiales de mot. Or, ces principes lui étaient difficiles à saisir et à imiter pour deux raisons.

La langue maternelle de Livius ne connaissait ni l'indépendance du mot phonétique ni l'équivalence de longues et de brèves. Dans

la métrique de la poésie et de la prose grecque, à la différence de la métrique latine classique, la limite du mot jouait à peine un rôle, et seulement pour marquer la limite de correspondance entre deux séries métriques (membres, vers, strophes) ; dans la plupart des cas, cette limite de correspondance avait une fonction syntaxique. De même, la poésie et la prose grecque ignorent l'équivalence esthétique de syllabes de durée inégale. Il est vrai que les vers de la lyrique sont, pour une grande partie, isosyllabiques ; mais, pour les contemporains, cette isosyllabie n'était qu'une conséquence involontaire et nécessaire de la régularité de l'ondulation quantitative. La syllabe initiale du mot n'y joue aucun rôle spécial.

D'autre part, le caractère phonétique de la langue latine venait d'être changé profondément. La syllabe initiale et avec elle l'indépendance phonétique du mot avaient perdu beaucoup de leur importance. L'accent du mot, frappant la syllabe pénultième ou antépénultième, avait pris un caractère dominant. Il est certain que l'élément de hauteur y prédominait, mais, pendant la période même du changement et quelque temps après, l'intensité y était appréciable. La syllabe accentuée pouvait figurer comme sommet rythmique ; à côté d'elle la syllabe initiale retenait un peu de son intensité ancienne, surtout dans les mots longs. Pour la répartition assez régulière de mots courts et de mots longs dans les vers archaïques, la récitation moderne de ces vers suggérait la recherche d'un certain ordre dans l'arrangement des syllabes fortes et faibles ; comme fortes figuraient les syllabes accentuées, et, à côté d'elles, dans les mots longs, les syllabes initiales de mot.

Pour faire des vers du type national, Livius a reproduit l'ondulation qu'il croyait y observer, à savoir l'alternance de syllabes frappées ou non frappées par l'accent du mot. Il y a ajouté la coupe, et, souvent, le climax par anisosyllabie de mots successifs. Peut-être que, séduit par l'analogie des vers grecs et des vers latins composés à la grecque, il appliquait, rarement et à son insu, des ondulations quantitatives. Toutefois, on peut se demander si les tendances vers une métrique quantitative que nous avons observées ne sont pas pour la plupart ou même exclusivement dues à la préférence des auteurs classiques auxquels nous devons les citations pour des vers soi-disant métriques.

Comme les Romains de la période classique, habitués à une métrique purement quantitative, ne saisissaient plus les ondulations

d'intensité, ils ne comprenaient pas cette versification ; beaucoup des vers qu'ils en citent de préférence et comme modèles peuvent passer pour des vers métriques :

malum dabunt Metelli / Naeuio poetae
⏑ — ⏑ — ⏑ — — ⏑ — ⏑ — ⏑

mais, comme nous l'avons vu, ces vers ne sont pas caractéristiques de la versification archaïque. D'autre part, comme on ne comprenait pas les ondulations d'intensité, on les jugeait dures et barbares.

Cette hypothèse de l'histoire et de la préhistoire du vers saturnien est corroborée par les inscriptions. On y retrouve sans difficulté la coupe vers le milieu du vers, la tendance vers le nombre fixe des mots du vers et la tendance vers le climax par anisosyllabie de mots successifs. Mais on n'y trouve pas de métrique, à moins qu'on n'admette des particularités de métrique et de prosodie grâce auxquelles chaque série d'un certain nombre de syllabes devient métrique. En voici un exemple :

Honc oino ploirume / cosentiont Romane
duonoro optumo / fuise uiro,
Luciom Scipione. / filios Barbati
consol censor aedilis / hic fuet apud uos.
hec cepit Corsica / Aleriaque urbe
dedet Tempestatebus / aide mereto.

Nous sommes inclinés à attacher quelque valeur aussi bien à la méthode appliquée qu'aux résultats acquis. Ces résultats sont autres que nous ne les avions attendus ; mais ils sont, pour une part, en concordance avec des hypothèses soutenues plusieurs fois par différents savants. Toutefois, le fait que nous sommes arrivés à ces résultats nous paraît avoir quelque importance. La méthode au moyen de laquelle ils ont été obtenus est la seule admissible ; si on veut les contester, on aura à appliquer cette même méthode pour les réfuter. Et, comme le dit judicieusement M. Ramon y Cajal, il y a des cas où il est moins important d'énoncer une hypothèse, ce qui souvent est facile, que de la vérifier à l'aide d'une méthode scientifique.

A. W. DE GROOT.